



VMG Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz

ASM Association des sociétés militaires suisses

ASM Associazione delle società militari svizzere

Communiqué de presse

Nouveau record négatif avec 7211 admissions au service civil en 2025 – Seulement une révision rapide de la loi sur le service civil (LSC) peut encore aider !

Berne, le 4 mars 2026. – **Comme annoncé récemment, le service civil a enregistré en 2025 un record historique avec 7211 admissions, un chiffre intenable. L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) a définitivement perdu patience, d'autant plus que la situation en matière de politique de sécurité s'aggrave tant en Europe que dans le monde. La liberté de choix entre l'armée et le service civil, acceptée politiquement depuis des années, n'est plus justifiable et met en péril la cohésion de notre société. La révision de la loi sur le service civil (LSC), qui bénéficie d'un large soutien politique et qui sera soumise au vote en juin 2026, est pour l'ASM la seule voie viable à court terme afin d'éviter une nouvelle hémorragie incontrôlée de soldats dont l'armée a cruellement besoin dans les années à venir.**

En 2008, on comptait encore environ 1600 admissions au service civil, tandis qu'à partir de 2009 – avec la suppression de l'examen de conscience et l'introduction précipitée de la preuve par l'acte – ce nombre a grimpé en flèche de manière incontrôlée pour atteindre un record historique en 2025 avec 7211 admissions. Un nouveau record a également été atteint avec un total de près de 1,9 million de jours de service civil effectués. Il est évident pour tout le monde que si rien ne change rapidement, ces chiffres continueront à grimper en flèche. L'ASM en a définitivement assez : selon la Constitution, le service civil est un service de remplacement spécial permettant de remplir l'obligation de servir en cas de conflit de conscience insurmontable. C'est principalement juste, mais cela doit rester ainsi.

L'Office fédéral du service civil (ZIVI) soutient également la révision de la LSC !

Les départs annuels de l'armée, qui concernent environ 7000 civilistes, correspondent à l'effectif d'une brigade de combat, ce qui est une insulte pour chaque soldat qui accomplit son service et ce qu'aucune armée de milice au monde ne peut supporter. Ce n'est pas seulement la position de l'ASM, mais aussi celle du Conseil fédéral. La révision de la LSC est également soutenue par l'Office fédéral du service civil (ZIVI) et bénéficie d'un large soutien politique. Les six mesures visant à limiter le passage de l'armée au service civil contribuent à ce que le service civil retrouve son objectif constitutionnel initial, à savoir offrir une solution spéciale aux personnes se trouvant dans une situation exceptionnelle. Pour l'ASM, il s'agit là d'une voie juste et viable.

La révision de la LSC mettra fin à court terme aux départs records indescriptibles

Pour l'ASM, une chose est sûre : même si la guerre fait rage en Europe et que de nombreuses mesures ont été mises en œuvre depuis des années au sein de l'armée pour garantir les effectifs conformément à la législation actuelle, le nombre élevé de départs vers le service civil ne changera pas de sitôt. La révision prochaine de la LSC offre désormais une solution appropriée pour corriger les erreurs au niveau législatif. Ainsi, par exemple, les militaires qui n'ont plus de jours de service à accomplir dans l'armée ne devraient plus être autorisés à passer au service civil. Jusqu'à présent, cela constituait une violation flagrante de la « preuve par l'acte » exigée. Du point de vue de l'ASM, les six mesures sont appropriées, raisonnables et réalisables avec discernement. Elles constituent pour l'ASM le seul moyen de briser à court terme et efficacement cette spirale descendante d'un nombre excessif de départs.

Contact :

Colonel EMG Stefan Holenstein, président de l'ASM, +41 79 241 59 57

*L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une association faitière militaire indépendante au sens de l'art. 6, al. 1, OAS. L'ASM regroupe actuellement 47 associations et sociétés militaires (sociétés de sous-officiers, d'officiers et spécialisées) comptant plus de 230 000 membres. Elle a pour but de favoriser l'entraide dans les activités hors du service et prend clairement position sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.
Cf. www.vmg-asm.ch*